ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lundi, 3 mai, à 10 heures A. M., Epiceries, Vins, Liqueurs,

Cash Register, Wagon à un cheval, Installations, etc., coin des rues Français et Chartres. Vente de Syndic.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—LUNDI, 3 mai 1897, à 10 heures A. M., en vertu de et conformément à un ordre daté et rendu le 20me jour d'avril 1897 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée Joseph M. Segui vs ses créanciers, No 52,247 du dossier de la susdite Cour et pour le compte des dits insolvables, il sera vendu aux enchères publiques—

Les biens, meubles que contient le local situé à l'encoignure des rues Français et Chartres, consistant en épiceries, vins, liqueurs, wagon à un cheval, installations, etc., conformément à un inventaire déposé et dans les archives de l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

22av—22 25—mai 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de conduits à eau, gros tuyaux, etc., etc.

Barber Asphalt Paving Co., vs Rosetta Gravel Paving and Improvement Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,117—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les conduits à eau (water pipes) ou les gros tuyaux sous la surface de l'avenue Washington, de l'avenue St-Charles à l'avenue de Carrollton, placés là-dessus par la Rosetta Gravel Paving and Improvement Company, et toutes les connections et débouchés là-dessus y appartenant, ensemble avec le droit de mettre les mêmes en opération, conformément avec l'autorité accordée par le Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 av—22 26 30—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil du contenu et installations, outils, machines en stock, meubles, etc.,

—DE LA—

Crescent City Cornice Works aux Nos 724, 726 et 728 rue Perdido.

Isabella Edwards, femme, etc. vs R. A. Vancleave, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,056—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 3 mai 1897 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 724 et 728 rue Perdido.

Tout le contenu du dit local consistant d'un grand lot assorti de vilebrequins, poinçons, grains, meulures et machine à étamper, vices, chéneaux, balance Fairbanks à plateforme, forges, machines à plier, cisailles, machines de tourneur, poinçons, travaux pour la fumée, vitreaux pour toitures, (sky glass), étains, feuilles de fer galvanisées, outils, ciseaux, hottes presses, dies, ferrailles, rondelles, clous, etc., etc., aussi

Un lot assorti de meubles de bureaux, incluant 2 coffre-forts en fer.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 avril—22 27 30—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et droit d'occupation.

Harry H. Hodgson, agent, vs Don V. Dyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,295—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 3 mai 1897, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

1° Le terme du bail non-expiré du local No 857 rue St-Charles, entre St-Joseph et Julia. Le dit bail expire le 30 septembre 1897, et le loyer rapporte $70 par mois, payable mensuellement. Et en cas que le dit bail ne soit pas vendu, je l'offrirais en vente.

2° Le droit d'occuper ledit local à partir de la date de la vente au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 avril—22 28—mai 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement bien connu, coin des rues N. Claiborne et Ursulines, l'ilot des rues St-Philippe et Robertson. Succession de George C. Heno.

No 52,900—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR BAUMGARDEN & STERN—L. L. Stern, Encanteur. — Bureau 826 rue Commune. Le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 14 avril 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et dépendances, situés au coin des rues Nord Claiborne et Ursulines, dans l'ilot borné par les rues Nord Claiborne, Ursulines St-Philippe et Robertson, ayant une façade de 80 pieds 6 pouces sur la rue Nord Claiborne et 30 pieds 10 pouces sur la rue Ursulines, et partant d'un point 30 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, vis-à-vis d'un point rue Nord Claiborne, 80 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, cette ligne, 95 pieds 1 pouce et 5 lignes. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages avec résidence.

Termes et conditions—L'assomption de l'hypothèque des billets dus sur la dite propriété, un dû le 23 janvier 1898, pour quatre cent soixante-sept dollars et cinquante sous; un autre le 23 janvier 1899 pour le même montant; et l'autre le 23 janvier 1900 pour le même montant; le tout portant 8 pour cent d'intérêt à partir du 23 janvier 1896, jusqu'au paiement; l'assomption du montant dû pour le pavage fait sur le devant de ladite propriété montant à cent trente dollars, avec intérêt, et la balance au comptant; pour payer le billet hypothécaire dû de $367 50, avec intérêt à partir du 23 janvier 1896, à 8 pour cent jusqu'au paiement, et n'importe quel montant en comptant.

Acte de vente, pardevant F. J. Dreyfous, Esq., aux frais de l'acquéreur.

23 av—23 25—mai 5 13 20 27

Victor Leblanc vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,211—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. Dupont, syndic des créanciers, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
21 avril—22 25 30 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COTTAGE —ET— SITES POUR BATIR —DANS LE— TROISIEME DISTRICT, —SUR— L'avenue Caffin, les rues Flood, Morales et Urquhart. A l'Encan.

Succession de Vve G. Strieker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 52,658.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 mai 1897, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire et dessus intitulée, le 1er avril 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Dix lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No — borné par l'avenue Caffin, les rues Morales, Flood et Urquhart, désignés sur un plan par J. A. D'Hémécourt, le 4 avril 1870 comme lots numéros 5 à 22 inclusivement. Les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Les lots numéros 5 à 11 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Caffin, sur 130 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 formant l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue Urquhart. Les lots Nos 12 à 22 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur la rue Flood, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant quatre chambres, pantry, etc.

2° Deux lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No 429, borné par les rues Flood, Moralès, l'avenue Caffin et la rue St-Claude, désignés comme lots Nos 11 et 12, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Flood sur 130 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Flood et Moralès.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur la dite propriété avec stipulation de porter intérêt aux taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, acte de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et habituelles comme le paiement des honoraires d'avocats, le transfert de la police d'assurances etc.; les acquéreurs assument le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et déposeront avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Légier, notaire.

4 avril—4 11 18 25—m 1 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

NOUVEAU COTTAGE DOUBLE A ALGER, Nos 522 et 524 rue Séguin Entre les Rues Alix et Eliza A L'ENCAN.

Succession de Miles F. Sweeney.

No 52,578—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—ALFRED C. GREEN, encanteur. — Bureau 828 rue Commune. — JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéros 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 avril 1896, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, cinquième district de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 23 de l'ilot 27 maintenant ilot 84, borné par les rues Seguin, Bermuda, Alix et Eliza, sur un plan par A. D'Hémécourt, le 18 mars 1842. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 154 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 22 et 154 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un double cottage connu par les Nos 522 et 524 rue Seguin, avec galerie devant, 4 chambres de chaque côté toit en ardoises, hangar, citerne, etc.

Conditions de la vente—Comptant ou la moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an, liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897, en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour Esq., notaire.

4 avril—4 11 18 25—2 6 mai

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—UNE— Grocerie établie et Résidence DANS LE QUATRIEME WARD Nos 433 et 435 rue N. Claiborne Encoignure de la rue St Louis.

Succession de Mary I. McGuire, épouse décédée de T. H. Galway.

No 52,481—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR BAUMGARDEN & STERN — L. L. Stern, Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 29 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci dessus et signé le 15 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 91 rue Claiborne, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilot No 213, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St-Louis et Conti; le dit lot fait partie d'un lot désigné par le No 10 de l'ilot 46. Le lot forme l'encoignure des rues St-Louis et Claiborne, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds 6 pouces de face sur la rue Claiborne, par 82 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue St-Louis.

Les améliorations comprennent le magasin à trois étages et la bâtisse, avec bâtisses dans le fond, contenant quelques 5 ou 6 chambres ou plus platrées, cuisine, cour, allée, citerne, etc, et pouvant facilement rapporter un loyer de $30 à $40 par mois. Les chars électriques passent devant; près des marchés, écoles, etc. Localité centrale.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété et autres clauses de sécurités; 5 pour cent honoraires d'avocat la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumant les taxes de 1897 et 10 pour cent comptant requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 mars—23—avril 1 8 15 18 22

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Annonce judiciaire—Conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1897, rendu dans la succession de Washington Jackson, No 52,959 de la dite cour, j'offrirai, le lundi, 3me jour de mai 1897, à midi, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilot borné par les rues Dryades, Canal, Commune et Remparts, désigné par le No 2 et mesurant 30 pieds 2 pouces sur la rue Dryades, 26 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 134 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 1 et 132 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 3. Laquelle propriété porte le No 121 rue Dryades. Conditions, comptant; 10 pour cent de dépôt requis à l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Macon, Denis & Kernaghan—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 138 rue Carondelet.

31 mars—31—7 14 21 28 avril—3 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,982—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Succession de Julia Amanda Williams

PAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le 19 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MARDI, le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 629 et 631 rue Commune—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilot 11, borné par les rues Laurel, Annunciation, Arabella et Joseph, le dit lot désigné par le numéro treize sur un plan de Mondelli, daté le 5 novembre 1841, et sur un plan de William H. Williams, voyer, daté le 20 février 1867, et mesurant trente pieds de face sur la rue Laurel sur cent cinq de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, deux et trois ans pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

21 avr—21 25 29—mai 2 9 16 22 23 24 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 52,707.

SUCCESSION DE Vve Charles Trouilly Marchandises supérieures —DE— MANUFACTURE FRANÇAISE. —PAR— E. CURTIS, encanteur, bureau 54 et 56 rue Baronne, le LUNDI, 26 AVRIL, à 11 A. M., —AU— No 216 RUE Bourbon, PRES DOUANE.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, l'Hon Fred D King, juge, daté 10 avril 1897, à moi adressé je procéderai à la vente aux date et lieu mentionnés ci-dessus de la propriété mobilière suivante:

Ornements élégants en biscuit français, Pâte tendre, Sèvres, Dresden, Saxe, bijouterie, jais, bacarat, crystaux, lorgnettes d'opéra, superbes éventails, marchandises en vrais coquillages, corsets, cheveux, etc.

Aussi toutes les installations du magasin consistant en étagères etc.

Conditions, comptant avant livraison.

E. CURTIS, Encanteur.

12 avril—12 19 23

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 27 AVRIL. VENTE EN PARTAGE No 818 rue N. Galvez Nos 1120 et 1122 rue Villeré.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — Le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement en partage rendu et signé le 1er février 1897, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Athalie Marie Joséphine LeBlanc vs Joseph L. LeBlanc et als, No 51,632 du dossier de la susdite cour, et d'un ordre rendu dans la dite affaire le 10 mars 1897, homologuant les délibérations d'un conseil de famille tenu dans l'intérêt des défendants mineurs, le 4 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Galvez, Dumaine, Ste-Anne et Johnson, désigné par la lettre A., lequel dit lot mesure 15 pieds et 6 pouces de face sur la rue Galvez, par 70 pieds et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage seul en bois, contenant trois chambres, cuisine, citerne, etc. Trottoirs pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Ursulines et les rues Villeré, Marais et le chemin du Bayou, désigné par le No 5, lequel dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Villeré, 31 pieds 9 pouces dans le fond, 84 pieds de profondeur sur le côté du lot No 4 et 94 pieds 6 pouces sur la ligne opposée.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, avec quatre chambres, hangar et citerne, et vestibule de chaque côté, trottoirs pavés.

Termes et conditions—La moitié ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur; la balance à crédit à un an, à être garantie par des billets de l'acquéreur payable au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que les 5 0/0 d'honoraires d'avocat, dans le cas d'un procès, la propriété devant être tenue assurée et la police transférée; les taxes pour l'année 1897 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au delà du prix d'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mars—27 28—av 4 11 18 25 26 27

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE Augmentant en valeur et non améliorée dans le Premier District Chance pour un spéculateur ou placement.

In re, Vente de liquidation du Masonic Temple Building Association, en liquidation.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 52,201.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 29 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un jugement ou décret par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et rendu le 17 mars 1897, à moi, Jacob A. Reinach, encanteur, adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations y appartenant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilot No 203, borné par les rues Commune, Franklin, Bassin et Gasquet; le dit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Commune et Franklin et mesurant, en mesure américaine, 71 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune, 61 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Franklin, 42 pieds 11 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté vers la rue Bassin, et 61 pieds 3 pouces et 6 lignes sur une ligne courant de la rue Franklin vers la rue Bassin, le tout plus ou moins, conformément à un dessin tiré par Edgar Pilié, architecte, daté le 18 mars 1881, et déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire public de cette ville, le 22 mars 1881.

Conditions—Comptant: 20 pour cent de dépôt requis pour lier la vente; les taxes de 1897 devront être assumées par les acquéreurs.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire public.

21 mars—21 28—avril 1 15 25 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Catherine Dooley, épouse de A. B. Sanders.

No 52,516—Cour Civile de District.—Division C.

Joli Cottage Double, 2622 et 2624 rue Melpomène, entre Robertson et Magnolia.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.—John J. Castell, Encanteur—Bureau 909 rue Commune, près Carondelet.—Il sera vendu aux enchères publiques, le 19 MAI 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Commune et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, en date et signé le 14 avril 1897.

Le joli cottage double 2622 et 2624 rue Melpomène entre les rues Robertson et Magnolia, borné par les rues Tchoupitoulas, [illegible] chambres, galeries devant et derrière, hangar à bois et à charbon, citernes et jardin dans l'arrière partie du local. Le lot mesure 31 pieds 7 pouces x 13 pieds [illegible].

Conditions—1/3 comptant la balance à un et deux ans garantie par liens de vendeur et billets avec toutes les clauses usuelles de sécurité à 8 0/0 d'intérêt par an. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. G. Dupré, notaire.

18 avril—18 25—mai 2 9 16 19

PAR D. DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée à Carrollton —Par ordre de cour.

Succession de Stephen Priestly.

No 51,349—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR D. DANZIGER Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet—MARDI le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Division D, daté et signé le 15 avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Burdette, Pearl, Adams et Commercial, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., dans la cour, connu comme le No 421 rue Burdette.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième district de cette ville dans l'ilot borné par les rues Pearl, Burdette, Washington et l'avenue St-Charles; le dit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Pearl sur 105 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 2 chambres et chambre de hangar, citerne et hangar dans la cour; connu comme le No 7807 rue Pearl.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant assumer en plus et au-dessus le prix de l'adjudication toutes les taxes de 1897, faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, bureau dans la bâtisse du Liverpool et Londres et Globe.

18avril—18 25—mai 2 9 16 23 à date

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District. Propriété-Cottage No 1217 Rue Nord Roman. Conditions faciles. A l'encan.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet le MARDI, 18 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune, près de la rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, désignée à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la dite Honorable Cour, Division A, maintenant absent pour cause de maladie, en date du 15 avril 1897, Dossier No 47,526, pour le compte de la succession de Mme Marie Laisné, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par le Chemin du Bayou, les rues Roman, Hôpital et Nord Prieur, lequel mesure 29 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Nord Roman sur 117 pieds et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Hôpital, 106 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté, et 31 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent d'un cottage simple et bâtisse dans le fond, contenant environ 8 chambres et connu comme le No 1217 rue Roman.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1897, en addition et fera un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J.-F. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18avril—18 25—mai 2 9 16 17 et 18

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRAYANTS COTTAGES DOUBLES en BOIS Nos 2018, 2022 et 2024 rue St Louis,

Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Philip Stabenrauch et femme

No 52,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 836 rue Commune—MARDI, 18 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 mars 1897, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Ces désirables cottages-résidences doubles, en bois, Nos 2018 2022 et 2024 rue St-Louis. Le No 2018 contenant 4 chambres, hangar, citerne, cours devant et arrière, etc. Nos 2022 et 2024 ayant une allée centrale, 6 chambres, hangars, citernes et cours de derrière, etc., le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir:—

Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues St-Louis, Johnson, Conti et Prieur, et désignés par les Nos 6 et 7, sur un plan dressé par Allou D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1863, et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire public en cette ville. Les dits lots mesurant chacun 27 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges appartenant en quelque sorte.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, ou un an, à l'option de l'acquéreur; portion à crédit, s'il y en a, pour être produite par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement final, et l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, propriété devant être assurée et la police transférée, etc., et que l'acquéreur sera requis de faire un dépôt au moment de l'adjudication de 10 0/0 du prix d'achat, et assumera les taxes de 1897 en sus de l'enchère. Acte de vente, pardevant W. O. Hart, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

17 av—17 18 25—mai 2 9 16 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Portences, Cylindres, etc.,

Numa Landry vs Mme Veuve James J. Meloe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de portences simples et doubles, arbres moteurs, [illegible], boîtes, [illegible] et appareils, cylindres à brasser, [illegible], receveur de poussière (cyclone) et chapeaux, etc., etc.; le tout d'après l'inventaire dûment enregistré et maintenant contenu sur les lieux connus comme le "Crescent City Rice Mill", dans l'ilot borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la sixième et dernière, cette dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera sur douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant caution, avec de bonnes et solvables garanties, portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur néanmoins aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant, au moment de la vente, la publication, frais du shérif, commission, etc., disons à peu près $100 00.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 av—20 26 30—mai 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété attrayante et de valeur dans le Sixième District, portant le nouveau No municipal 480 rue Colisée, coin Berlin, dans l'ilot borné par les dites rues, l'avenue Napoléon et la rue Chestnut.

Dr J. Numa Roussel vs Mme Elizabeth B. Moore et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,740—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilot désigné par le numéro municipal 289, borné par les rues Berlin, Colisée, Chestnut et l'avenue Napoléon; les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur et face à la rue Berlin de cent vingt-sept pieds six pouces, entre lignes parallèles. Un des dits lots forme l'encoignure des rues Colisée et Berlin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

10avril—10 15 23 30 mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cigares et de Tabac en feuilles.

Meubles et installations, Coffre à combinaison etc.

E. H. McCaleb, Jr., vs American Cigar & Tobacco Co, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,676—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 avril 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, nouveau No 503, rue Conti.

Un lot de cigares assortis, tabac en feuilles et un lot de meubles de bureau, une balance, comptoirs, tables, outils. Aussi 1 coffre à combinaison, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13avril—13 17 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée dans le Septième District.

Coin des rues Deuxième (maintenant Maple) et Adams, dans l'ilot borné par les dites rues et les rues Hampson et Burdette.

H. L. Nick vs E. A. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,615—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec tous les droits, etc., qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville (ancienne ville de Carrollton) dans l'ilot borné par les rues Hampson, Adams, Deuxième et Burdette et désignés par les numéros treize et quatorze, sur un plan tiré par H. H. Williams voyer en date du six avril 1871 et déposé pour référence dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, d'après le plan numéro trente et un, les dits lots treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Deuxième (maintenant Maple) par une profondeur de cent [illegible] pieds [illegible] pouces et six lignes entre lignes parallèles, le dit lot numéro treize formant l'encoignure des rues Deuxième (Maple) et Adams.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 avril—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District.

Connue comme le No 112 rue North Front.

Entre les rues Canal et Crossman, la rue du fond étant North Peters.

Henry Schulze vs Francis P. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,777—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Front, Canal, Crossman et le Chemin Public, maintenant North Peters et désigné comme lot No 5, de l'ilot No 1, sur un plan fait par Sidney G De Lisle, voyer, le 13 avril 1891 et déposé au bureau du shérif civil de cette ville, mesurant vingt-deux pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue North Front sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 avr—16 18 23 30—mai 7 13

Un Cash Register National.

National Cash Register vs Jeremiah P. Carroll.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 27,778—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt No 728 rue Bienville entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26ème jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessus décrite, à savoir: Un Cash Register National (1re classe).

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

15 avril—15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

John H. Keller vs George C. Oliver.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,540—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Victor Mauberret, ex shérif civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Quatrième, Derbigny, Claiborne et l'avenue Washington, composé de neuf lots de terre, désignés par les numéros Dix, Onze, Douze, Treize, Quatorze, Quinze, Seize, Dix-sept et Dix-huit sur le plan annexé à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 12 mai 1892 d'après lequel le défendeur a acquis la propriété du plaignant, et mesure comme suit, à savoir: le lot No Dix formant l'encoignure des rues Quatrième et Derbigny, mesurant trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième, par une profondeur et face sur la rue Derbigny de cent vingt-huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos onze, douze, treize, quinze, seize et dix-sept mesurent chacun trente et un pieds de face sur la rue Quatrième par une profondeur de cent vingt huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Quatrième et Claiborne, et mesure trente-trois pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par une profondeur et face sur la rue Claiborne de cent vingt huit pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

2 avr—2 9 15 23 30—mai 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District,

Coin Ferdinand et Chestnut, Dans l'ilot borné par les dites rues et les rues Elizabeth et Valmont.

Connu comme le No 7040 rue Ferdinand.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs C. Julian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,700—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District, ilot vingt huit, borné par les rues Ferdinand, Chestnut, Elizabeth et Valmont, la dite portion de terre étant à l'encoignure nord-ouest du dit ilot, et mesurant cent-vingt pieds sur la rue Ferdinand par cent cinquante pieds de profondeur sur la rue Chestnut, avec des bornes parallèles dans le fond, et l'autre ligne de côté acquise de James A. Ivy par le défendant par acte pardevant Samuel Flower notaire, en date du 30 mai 1893. Livre 148, folio 431.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

10 avril—10 15 23 30—mai 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District.

No 5509 rue Camp, entre les rues Octavia et Joseph. La rue du fond étant Chestnut.

D'après les termes de la Vente.

Herman Meyer vs Pearce O'Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,814.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 mai 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là dessus y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 274, borné par les rues Octavia, Camp, Chestnut et Joseph, désignés comme lots sept, huit et neuf, sur un plan dressé par Chas. de l'Isle, voyer, le 16 avril 1885, annexé à un acte pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 10 mai 1885, d'après le dit plan; les dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No neuf formant l'encoignure des rues Camp et Octavia.

Saisi dans le procès ci dessus.

Termes et conditions—1° L'acquéreur paiera comptant le montant des deux billets échus, chacun pour la somme de huit cent trente-trois 33 1/3 100 dollars ($833 33 1/3) avec 7 0/0 d'intérêt par an du 18 février 1896, de même que le dit intérêt au même taux du 18 février 1896 sur le billet non-échu de $833 33 1/3 [illegible] principal et l'intérêt de tous les trois billets; $3 00 pour frais de la copie de l'acte, $0.75 pour frais du greffier, les frais et charges du procès et de la vente; et les taxes d'Etat et de ville (jusqu'en 1896 inclusivement) sur la dite propriété. 2° L'acquéreur devra jusqu'au montant total de son enchère assumer le paiement d'un billet de huit cent trente-trois 33 1/3 100 dollars ($833 33 1/3), daté le 18 février 1895 et payable trois ans après sa date, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garanti par hypothèque du vendeur sur ladite propriété, d'après l'acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 18 février 1895. 3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10avril—10 15 23 30—mai 7 13

VENTES PAR LE CONSTABLE.

New Orleans German Gazette, G. A. Hoesle gér. gérant vs Addison Lewis.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 33,570 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasin, le MARDI, 27 avril 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

17 avril—17 22 27

Chas. F. Meine vs Excelsior Freight Handling Ben. Ass'n No 1, Ltd.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 33,467. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasin, le MARDI, 27 avril 1897, à 11 heures A. M., de la propriété suivante, à savoir:—

Une bannière en soie et hampe, un drapeau américain en soie et hampe, un lot d'insignes, un lot de verres à bière, un lot de gobelets de buvette, un lot de quincaillerie, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.

17 avril—17 22 27

L'ABEILL
—DE LA—
Nouvelle-Orléa
JOURNAL QUOTI
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADA
—PARAISSANT—
—LE—
SAMEDI MAT

ABONNEMENTS
EDITION QUOTIDIENNE.
Un an..............................
Six mois..............................
Trois mois..............................
Un mois..............................

EDITION HEBDOMADAIRE
Un an..............................
Six mois..............................
Quatre mois..............................

On s'abonne à la semaine les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en out matières politiques, litté raires et locales:
Des Dépêches Télégraph complètes de tous les des Etats-Unis et de l'E ger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en tance dans les ports étra et américains pour la Nou Orléans;
Une Liste des Navires de port de la Nouvelle-Orléa
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'a des trains de chemins de f
Les jours de départ des ba à vapeur.

Bureaux et Ateli

FER MIGNON
TRES EFFICAC
CHLOROS
ANEMIE
FAIBL
FER MIGNON
ENRICHIT LE
RETABLIT LES
DONNE APP
PARIS, 28, rue
N.-Orléans: J.-L. L